

MARATHON ESPOIRS
De Saint Paul 2019

16, 17 et 18 mai 2019

REGLEMENT

Article 1 : L'Echiquier de l'Ouest Saint-Paul organise du 16 au 18 mai 2019 un tournoi dénommé Marathon espoirs.

La licence A pour la saison en cours est obligatoire.

Il se déroulera au CREPS, Front de mer, 97460 Saint-Paul.

Article 2 : Il respecte le règlement des tournois à cadence lente de la FIDE.

Ce tournoi espoirs s'adressent aux jeunes de moins de 1800 ELO au 1er mai 2019.

L'organisateur se réserve le droit d'inviter un adulte à ce tournoi.

Il est homologué FIDE N° 46567.

Article 3 : Le Directeur de la compétition est le Comité Directeur du CEO. Une commission d'organisation sera désignée avant le tournoi. La notation est obligatoire, il ne sera pas fourni de stylo.

Arbitre : Martial DEURVILLIER Arbitre Fédéral Open 2

Article 4 : Le nombre de rondes est fixé à 9.

Le temps de réflexion par ronde est fixé à 1heure + 30 secondes par coups.

L'utilisation de pendules électroniques homologuées FIDE est requise. Les joueurs seront appariés au système suisse. Si l'appariement se fait par ordinateur, le système de départage sera le Buchholz tronqué, puis le cumulatif ensuite la performance. L'utilisation du logiciel Papi est requise.

La première ronde débutera le 16 mai à 9h00.

Se présenter à la table de jeu avec 15 minutes de retard entraîne la perte de la partie.

Article 5 : Calendrier des rencontres

R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9
16/05	16/05	16/05	17/05	17/05	17/05	18/05	18/05	18/05
09h00	13h00	16h00	09h00	13h00	16h00	9h00	13h00	16h00

07/05 07/05 08/05 08/05 08/05 09/05 09/05 09/05
9h30 13h00 16h00 9h30 13h00 16h00 9h00 12H30 15H30

Article 6 : L'inscription est de 30 euros. Les inscriptions seront closes le 13 mai 2019 à midi. Il est fortement conseillé de s'inscrire à l'avance auprès de l'organisateur, Monsieur Richard WEBER 06 92 47 34 65 ou weriphi@yahoo.fr

Pour être classé les joueurs doivent participer au moins à la moitié des rondes

Article 7 : Classement et récompenses

A l'issue du tournoi, des trophées seront remis aux trois premiers dans les deux tranches ELO suivantes :

Joueurs ELO supérieurs à 1300

Joueurs ELO égal ou inférieurs à 1300

La remise des récompenses se déroulera à l'issue de la dernière ronde.

Article 8 : Tout joueur participant à ce règlement est tenu de se conformer aux règles du Fair-Play sportif et à ce règlement.

L'organisateur

Richard WEBER

L'arbitre

Martial DEURVILLIER